



**Formation
Logistique-Sécurité**

**Programme de formation
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL**

La formation s'adresse à un groupe de 4 à 10 personnes et sa durée est de 14 heures
Pas de pré requis demandés.
Les objectifs sont spécifiés dans le programme ci-dessous.

1. Le sauvetage secourisme du travail

- ✓ Les accidents du travail dans l'établissement ou dans la profession.
- ✓ Prévention des risques : intérêt
- ✓ Qu'est-ce qu'un secouriste du travail ?
- ✓ Le rôle du secouriste du travail dans l'entreprise et en dehors
- ✓ Ses responsabilités

2. Recherche des dangers persistants pour protéger

Formation générale à la prévention :

- Appréhender les concepts de dangers, phénomènes dangereux, situation dangereuse, événement dangereux, risque, dommage ...
- Connaître les principes de base de la prévention

Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de :

- Reconnaître, sans s'exposer, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
- Identifier les dangers dans la situation concernée :

Chute de la personne, mécanique, électrique, incendie, explosion, thermique, atmosphère toxique ou irrespirable, autres,...

- Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime de la zone dangereuse sans s'exposer personnellement :

Dégagement d'urgence par traction de la victime au sol

Cas particulier : la protection des populations, l'alerte, **la sirène**

3. De protéger à prévenir

Face à une situation de travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de :

- Repérer des dangers dans une situation de travail.

Encarna Formation – 705 chemin de la Cassine – 73200 Albertville

Tél/Fax : 04 79 32 44 72 - E-mail : encarnaformation@gmail.com

N°déclaration d'activité : 82 73 01512 73

- Identifier les dangers dans la situation concernée :
- Mécanique ou de chute de personne
- Electrique
- Incendie, explosion, thermique,
- Atmosphère toxique ou irrespirable,
- Autres...

Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés.

Supprimer ou isoler des dangers, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

Définir les actions de prévention ou de protection à réaliser permettant la suppression éventuelle du ou des dangers repérés.

Mettre en œuvre les actions de prévention ou de protection définies précédemment.

4. Examiner la victime et alerter ou faire alerter

Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de :

- **Examiner la (les)victime (s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.**

Reconnaitre, suivant un ordre déterminé, la présence de signes indiquant que la vie de la victime est menacée.

- La victime saigne t'elle abondamment ?
- La victime s'étouffe t'elle ?
- La victime répond elle aux questions, se plaint elle ?
- La victime ne répond pas, respire t elle ?

De faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

5. Faire alerter à informer

Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de :

Rendre compte sur les dangers identifiés et sur les actions éventuellement mises en œuvre à son responsable hiérarchique et/ou le (les) personne (s) chargée (s) de prévention dans l'entreprise.

6. Secourir

Face à une situation d'accident du travail, le secouriste du travail doit être capable **d'effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s).**

- a) La victime saigne abondamment :
Comprimer l'origine du saignement.
Cas particuliers :

- La victime présente une plaie qui saigne avec corps étranger
 - La victime présente un saignement de nez
 - La victime vomit ou crache du sang
 - Autres saignements.
- b) La victime s'étouffe :
- La désobstruction des voies aériennes chez l'adulte et l'enfant
 - La désobstruction des voies aériennes chez le nourrisson
 - L'obstruction partielle des voies aériennes.
- c) La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux :
- Mettre au repos
 - Reconnaître, apprécier et transmettre à un médecin les signes d'un malaise.
- d) La victime répond, elle se plaint de brûlures :
- Brûlures thermiques : arroser pour éteindre ou refroidir
 - Brûlures chimiques : arroser abondamment pour rincer
- Cas particuliers :
- La brûlure électrique
 - La brûlure interne par inhalation ou ingestion de produit corrosif ou irritant
- e) La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements :
Quels que soient les signes, agir comme s'il y avait fracture :
- Dos, cou, tête : éviter de déplacer et maintenir la tête
 - Membres : éviter de déplacer et respecter les déformations éventuelles.
- f) La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- Plaie grave de l'abdomen : position d'attente à plat dos, jambes surélevées
 - Plaie grave du thorax : position d'attente demie assise
 - Sectionnement de membre : conditionner la partie sectionnée
 - Plaie à l'œil : position d'attente à plat dos, tête calée
 - Plaies simples : nettoyer la plaie
- g) La victime ne répond pas, elle respire :
- Libération des voies aériennes
 - Mise sur le côté, tête basse (PLS)
- h) La victime ne répond pas, elle ne respire pas :
- Réanimation cardio-pulmonaire et utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE) chez l'adulte

- Réanimation cardio-pulmonaire et utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE) chez l'enfant
- Réanimation cardio-pulmonaire chez le nourrisson

7. Situations inhérentes aux risques spécifiques

On peut appeler risque spécifique, tout risque qui nécessite de la part du sauveteur secouriste du travail une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans sa formation de base.

L'avis du médecin du travail dans ce domaine est particulièrement important.

Le contenu de ce thème et le temps nécessaire éventuellement au delà des 12 heures sont laissés à l'initiative du médecin du travail.

8. Organisation de la formation

La formation essentiellement pratique les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes

- Les accidents du travail dans l'établissement ou dans la profession.
- Intérêt de la prévention des risques professionnels.

Qu'est-ce qu'un sauveteur secouriste du travail?

- Son rôle dans l'entreprise et en dehors de l'entreprise,
- Articulation de son action avec les autres acteurs de la prévention en entreprise.

Présentation du programme:

- Protéger, examiner, faire alerter, secourir,
- La méthode de recherche des risques persistants et celle d'examen rapide d'une victime seront reprises au cours de chaque séance pratique.

9. Evaluation des SST

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des SST.

Ils sont transcrits dans un document national nommé « Fiche individuelle de suivi et d'évaluation du SST » et utilisé lors de chaque formation.

Le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur.

57, Impasse du Janin – 38110 DOLOMIEU

☎ 06 01 84 68 20 – E-mail : secuft@aol.com

SIRET : 489 221 713 00022 ■ CODE APE :8559A ■

Organisme de formation enregistré sous le numéro 82 38 04146 38 auprès de la préfecture de la région Rhône Alpes

Encarna Formation – 705 chemin de la Cassine – 73200 Albertville

Tél/Fax : 04 79 32 44 72 - E-mail : encarnaformation@gmail.com

N°déclaration d'activité : 82 73 01512 73